



## Le nouveau bureau savoyard des géomètres-experts sera élu le 19 novembre

L'actualité de la Chambre des géomètres-experts de Savoie (UNGE 73) a été dense en ce mois d'octobre 2021.

? Le 8 octobre, une réunion a eu lieu avec les services du cadastre du Département. L'occasion de renforcer un lien fort entre ces deux partenaires et d'aborder notamment la restructuration du SDIF (Service des impôts fonciers) et la présentation du nouvel inspecteur en liaison avec les géomètres-experts, Kevin Malta. Des échanges plus techniques sur les procédures d'établissements des documents cadastraux (DMPC) ont également permis de définir les prochaines échéances (1<sup>er</sup> janvier 2022) sur la mise en œuvre de la dématérialisation de ces mêmes documents indispensables aux mutations foncières. Claire Richard, du conseil supérieur de l'OGÉ (Ordre des géomètres-experts), est également intervenue afin de présenter le Géofoncier, portail créé par les géomètres-experts pour notamment synthétiser l'ensemble de leurs actes fonciers et reporter les limites de propriété.

La Chambre de Savoie a également accepté la sollicitation de participation à la commission départementale des valeurs locatives, continuant ainsi une volonté d'apporter ses compétences déjà enclenchée avec l'intégration des conseils d'administration du CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) et de l'Adil (Agence départementale d'information sur le logement).

? Le 20 octobre, Augustin Levin, président UNGE de la région Auvergne-Rhône-Alpes, a répondu à l'invitation de Luc Devun, président de l'UNGE 73, afin de débattre sur l'avenir de la Chambre de Savoie dont l'assemblée générale du 19 novembre prochain verra l'élection d'un nouveau bureau.

L'occasion ainsi de définir des orientations et des objectifs pour les deux prochaines années d'un mandat que

chacun espère plus serein que celui fortement impacté par la Covid. Il a été également abordé l'opération Blue Parking à l'initiative conjointe et partenaire de l'UNGE et de l'OGÉ. Elle consiste à produire pour la journée mondiale des personnes handicapées, le 3 décembre, une base de données des places PMR. Ces relevés effectués par les géomètres-experts, seront ensuite publiés sur le Géofoncier et pourront être exploités à terme par des technologies de type voiture autonome afin de faciliter le quotidien des personnes concernées par le handicap. ■



Les géomètres experts vont produire une base de données des places PMR (Personne à mobilité réduite). Photo Géomètres experts de Savoie

